

Directive sur l'efficacité énergétique : la CES appelle les États membres à faire preuve de davantage d'ambitions pour donner un signal fort en faveur de l'emploi (03.05.12)

Alors que le projet de Directive sur l'efficacité énergétique (DEE) sera présenté au Coreper [1] le vendredi 4 mai, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle les États membres à arrêter de dénaturer la proposition.

« La proposition initiale de la Commission était déjà très prudente tant dans sa portée que dans ses exigences », a déclaré Judith Kirton-Darling, Secrétaire confédérale de la CES, à l'approche de cette réunion, « et maintenant les gouvernements nationaux modèrent encore ces exigences limitées au lieu de considérer l'efficacité énergétique comme un moyen de créer des centaines de milliers d'emplois en Europe. Des emplois dont nous avons un urgent besoin ! ». Depuis longtemps, la Confédération européenne des syndicats réclame des objectifs contraignants en matière d'efficacité énergétique aux niveaux européen et national afin d'arriver à une amélioration d'au moins 20% d'ici à 2020 tout en précisant clairement le rôle de la participation et de la formation des travailleurs. L'évaluation d'impact initiale de la Commission estimait à 2,4 millions le nombre d'emplois qui pourraient être créés au travers de ces mesures limitées.

Pour illustrer les opportunités qu'offrent le dialogue social et la participation des travailleurs, l'Alliance allemande pour l'emploi et l'environnement a bien démontré le rendement net des investissements dans les programmes d'efficacité énergétique et de rénovation. Cette alliance rassemble un large éventail de parties prenantes : gouvernement, partenaires sociaux et organisations non gouvernementales pour l'environnement. Au travers du dialogue et de la participation active de toutes les parties concernées, elle a pu réaliser la rénovation de plus de 2,4 millions d'appartements, ce qui a entraîné une réduction d'un million de tonnes de gaz à effet de serre en 2006 et de 1,5 million de tonnes en 2009. Elle a également conduit à la création de 221.000 emplois en 2008 et de 340.000 emplois en 2010, principalement dans les métiers et les secteurs de la construction mais aussi dans la production de matériaux de construction (vitrage isolant, isolants thermiques, etc.) tout comme dans des activités professionnelles telles que l'architecture, la咨询和 l'ingénierie.

« Nous sommes fermement convaincus que cet exemple et d'autres bonnes pratiques peuvent servir de modèles à d'autres pays et à d'autres secteurs. Cela exige toutefois une volonté et un engagement politiques. Nous aimerions voir les États membres de l'UE faire preuve de cette volonté politique vendredi et dans les semaines à venir afin d'arriver à un accord qui révèle leur ambition et non leur immobilisme », a encore déclaré Judith Kirton-Darling.

La position de la CES sur la DEE se trouve sur : <http://www.etuc.org/a/9158>

[1] Comité des représentants permanents auprès de l'Union européenne.